## Fiche de données de sécurité Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications.

Date d'impression: 17.06.2015

Version 1

Révision: 01.06.2015

# SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit: RENOCLEAN 2080

- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Utilisations identifiées:
- · Emploi de la substance / de la préparation Produit lessiviel
- · Pour de plus amples renseignements, consulter la fiche technique.
- · Utilisations déconseillées Aucune utilisation déconseillée identifiée.
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

FUCHS LUBRIFIANT FRANCE (S. A.)

1, rue Lavoisier

92000 NANTERRE FRANCE

Tél: +33 (0)1 41 37 42 00 / Fax: +33 (0)1 41 37 42 99

www.fuchs-oil.fr

· Service chargé des renseignements: Département Sécurité Produit - e-mail : info.fds@fuchs-oil.com

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Fuchs Lubrifiant France - Du lundi au vendredi, 8h-18h - Tél: +33 (0)1 41 37 42 00

N° APPEL D'URGENCE ORFILA (INRS): +33 (0)1 45 42 59 59

http://www.centres-antipoison.net

24h/24, 7j/7

## **SECTION 2: Identification des dangers**

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classé selon le règlement CLP.
- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
- · Pictogrammes de danger néant
- · Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger néant
- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description: Mélange des substances mentionnées ci-après avec des additifs non dangereux.
- · Composants dangereux: néant

## **SECTION 4: Premiers secours**

- · 4.1 Description des premiers secours
- Remarques générales:

En cas de doute, ou si les symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

Changer les vêtements et les chaussures souillés par le produit.

Ne jamais mettre en poche de chiffons contaminés par le produit.

- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau: Laver abondamment avec de l'eau et du savon.
- Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Après ingestion:

En cas d'ingestion accidentelle : rincer la bouche à l'eau à condition que la personne soit consciente.

(suite page 2)

Page: 2/6

## Fiche de données de sécurité Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications.

Date d'impression: 17.06.2015

Version 1

Révision: 01.06.2015

(suite de la page 1)

Nom du produit: RENOCLEAN 2080

Garder au repos - NE PAS FAIRE VOMIR.

Recourir à un traitement médical.

- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Indications destinées au médecin: Traiter symptomatiquement.
- · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Tous les moyens d'extinction sont admis.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité:

Lors de l'extinction, utiliser un appareil respiratoire indépendant de l'air environnant.

· Autres indications Produit non inflammable à cause de sa teneur en eau.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Les déversements de produit peuvent rendre les surfaces glissantes.

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Nettoyage à l'eau.

· 6.4 Référence à d'autres sections Aucun dégagement de substance dangereuse.

#### **SECTION 7: Manipulation et stockage**

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Pendant le travail ne pas manger, boire ou fumer.

Respecter les règles générales sur le travail avec des produits chimiques.

Eviter tout contact prolongé et intensif avec la peau.

· Préventions des incendies et des explosions:

Aucune mesure particulière n'est requise.

Le produit n'est pas inflammable.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Stocker dans un endroit sec et bien ventilé.

Conserver de préférence dans l'emballage d'origine, récipient fermé en dehors de l'utilisation.

- · Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec les produits alimentaires.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Conserver à l'abri du gel.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 3)

Page: 3/6

# Fiche de données de sécurité Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Article 31, Annexe II et ses modifications.

Date d'impression: 17.06.2015

Version 1

Révision: 01.06.2015

Nom du produit: RENOCLEAN 2080

(suite de la page 2)

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Mettre au rebut les vêtements et les chaussures contaminées qui ne peuvent pas être nettoyées.

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Eviter tout contact avec les yeux et la peau.

Ne pas introduire de chiffons imbibés de produit dans les poches du pantalon.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Le choix et l'utilisation des Équipements de Protection Individuelles (EPI) dépendent du danger du produit, du lieu de travail et des conditions d'utilisation.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- · Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés: Gants en caoutchouc
- · Protection des yeux:



Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

**CEN EN 166** 

· Protection du corps: Vêtements de travail appropriés.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

- · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales
- · Aspect:

Forme:

Liquide

Couleur:

Incolore

· Odeur:

Caractéristique

(suite page 4)

Page: 4/6

### Fiche de données de sécurité Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications.

Version 1

Article 31, Annexe II et ses modification

Révision: 01.06.2015

Nom du produit: RENOCLEAN 2080

Date d'impression: 17.06.2015

	(suite de la page 3)
· valeur du pH à 20 °C:	10,5
· Changement d'état Point d'ébullition:	Non déterminé.
· Point d'éclair :	Non applicable.
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
· Densité à 20 °C:	1,01 g/cm <sup>3</sup>
· Solubilité dans/miscibilité a l'eau:	vec Entièrement miscible
· Viscosité: Dynamique: Cinématique: · 9.2 Autres informations	Non déterminé. Non déterminé. Les caractéristiques sont données à titre indicatif. Pour une information plus détaillée, consulter la fiche technique.

#### SECTION 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité
- · 10.2 Stabilité chimique Produit stable aux températures de stockage, de manipulation et d'emploi.
- · Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

#### **SECTION 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë:
- · Effet primaire d'irritation:
- · de la peau: Pas d'effet d'irritation.
- · des yeux: Pas d'effet d'irritation.
- · Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

#### **SECTION 12: Informations écologiques**

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation aucune donnée disponible
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications: Produit soluble dans l'eau.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

(suite page 5)

Page: 5/6

## Fiche de données de sécurité Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications.

Date d'impression: 17.06.2015

Version 1

Révision: 01.06.2015

(suite de la page 4)

Nom du produit: RENOCLEAN 2080

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

· 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Eliminer la matière collectée conformément au règlement.

· Catalogue européen des déchets

Vérifier dans votre entreprise le code déchets en fonction du domaine d'utilisation du produit.

- L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de dispositions législatives, réglementaires et administratives spécifiques, communautaires, nationales ou locales, relatives à l'élimination, le concernant.
- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau

· 14.1 No ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
14.2 Nom d'expédition des Nations unies ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	néant
14.4 Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA	néant
14.5 Dangers pour l'environnement: Marine Pollutant:	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe I de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	I Non applicable.
"Règlement type" de l'ONU:	-

## **SECTION 15: Informations réglementaires**

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) ANNEXE II modifiée par le Règlement (CE) 453/2010 Règlement (CE) 1272/2008 - CLP

- · Prescriptions nationales:
- Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel il est destiné.

· Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57 néant

(suite page 6)

Page: 6/6

# Fiche de données de sécurité Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Article 31, Annexe II et ses modifications.

Date d'impression: 17.06.2015

Version 1

Révision: 01.06.2015

Nom du produit: RENOCLEAN 2080

(suite de la page 5)

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

#### **SECTION 16: Autres informations**

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur nos connaissances et expériences actuelles et sont données au mieux de notre connaissance et en toute bonne foi. Elles décrivent, pour le produit concerné, les exigences de sécurité concernant la manutention, le transport et l'élimination. Les données ne peuvent être considérées comme des spécifications techniques du produit. Ni les propriétés du produit, ni l'adéquation du produit pour toute application technique spécifique ne peuvent être déduites des données contenues dans cette fiche de données de sécurité. Les modifications sur le présent document ne sont pas autorisées. Les données ne sont pas transférables à d'autres produits. Dans le cas où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres produits, les données contenues dans cette fiche de données de sécurité ne sont pas nécessairement valables pour la matière ainsi produite.

Il est de la responsabilité du destinataire du produit de respecter les lois et réglementations nationales et locales. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des fiches de données de sécurité actualisées. Ce document a été émis électroniquement et n'a pas de signature.

· Service établissant la fiche technique: Département Sécurité Produit - e-mail : info.fds@fuchs-oil.com · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)